

Lyon, le 20 juillet 2018

TRI DES DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PAPREC ET NICOLLIN RETENUS PAR LA MÉTROPOLE DE LYON

La Métropole de Lyon a retenu les candidatures des groupes Paprec et Nicollin pour le tri des déchets issus de la collecte sélective pour les sept prochaines années, à l'issue d'une procédure concurrentielle avec négociation. Les prestations débuteront le 1^{er} octobre 2018. Ces prestataires s'engagent dans la réalisation de deux projets : Paprec dans la construction d'un nouveau centre de tri sur la commune de Chassieu et Nicollin dans la modernisation de son centre de Saint-Fons.

Ces deux projets donneront à la Métropole les moyens d'organiser l'extension des consignes de tri des plastiques à l'échelle de toute la collectivité et de valoriser les petits déchets en métal. Les usagers pourront placer dès 2020 dans leurs bacs jaunes tous les déchets d'emballages en plastique et métalliques, en plus des bouteilles et flacons en plastique, et autres canettes, boîtes de conserve, papiers et cartons qu'ils y mettent déjà.

Un nouveau centre de tri pour le groupe Paprec

Lauréat du lot n°1, le groupe Paprec assurera le tri de 60% des emballages ménagers et des papiers collectés sur la métropole, soit environ 41 000 tonnes de déchets par an. Pour y parvenir, Paprec, qui gère 700 000 tonnes par an de déchets de collecte sélective en France sur 26 usines dédiées au tri des collectivités, construit **un nouveau centre de tri sur la commune de Chassieu (ZI mi-Plaine) d'une capacité de 60 000 tonnes**. Ce centre de tri, dont la livraison est prévue en juin 2019, sera doté des technologies de dernières générations pour répondre aux exigences des nouveaux standards de tri et du recyclage des déchets.

Un centre de tri modernisé pour le groupe Nicollin

Le groupe Nicollin s'est vu attribué le lot n°2 pour traiter 40% des emballages et papiers des ménages métropolitains, soit environ 24 000 tonnes de déchets par an. **L'entreprise va poursuivre les travaux de modernisation de son centre de tri de Saint-Fons**. Après des investissements sur les installations chargées de trier les corps creux en 2017, Nicollin modernisera les process de tri des corps plats dans les prochains mois. Les travaux prévus sur son bâtiment amélioreront les conditions de réception des déchets et de stockage des matières triées.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



Des engagements sur les volets social et environnemental

En termes d'emplois, la Métropole a exigé dans sa procédure que tous les salariés actuellement en poste puissent retrouver un emploi quels que soient les lauréats, avec le maintien de leurs acquis sociaux et de leurs conditions salariales. Les employés du centre Digitale de la société Onyx Rhône-Alpes qui travaillent aujourd'hui sur le tri des déchets collectés sélectivement sur la Métropole se verront ainsi proposer des emplois au sein des entreprises retenues. Des créations d'emplois seront en outre nécessaires pour faire face à l'activité générée par les installations, le nouveau centre de tri de Paprec à Chassieu va par exemple générer la création de 67 postes, Nicollin prévoyant pour sa part la création de 8 postes d'ici 2020 qui s'ajoutent aux 40 existants. L'accent sera mis sur l'insertion de personnes éloignées de l'emploi qui seront recrutées en priorité.

La Métropole de Lyon relèvera avec ses prestataires le défi de valoriser davantage de déchets en envoyant les matières recyclables vers des repreneurs toujours plus exigeants sur la qualité. La sensibilisation des habitants métropolitains constitue par conséquent un enjeu majeur afin que le geste de tri et ses conséquences tout au long du parcours des déchets soient montrés au plus grand nombre et dans de bonnes conditions. Les deux centres de tri proposeront des circuits pédagogiques utilisant les dernières technologies ; ils plongeront les visiteurs au cœur des installations. Les parcours et les supports de communication seront adaptés aux personnes en situation de handicap.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole